



Police

Zone de police
« La Mazerine »
n° 5269

-
La présidente
-

AVIS DE PUBLICATION

En sa séance du 21 juin 2022, le Conseil de police a examiné les points suivants :

En séance publique

1. Approbation du PV du 27 avril 2022 (partie publique) – Vote

Le PV du 27 avril 2022, partie publique, est approuvé à la majorité.

2. Présentation de la lettre de mission du chef de corps – Vote

Le Conseil de police adopte la lettre de missions présentée par le chef de corps, Laurence Coppieters.

A huis clos

1. Approbation du PV du 27 février 2022 (partie huis clos) – Vote

2. Mobilité 2022/02 – Désignation d'un officier directeur de l'intervention – Vote

3. Mobilité 2022/02 – Désignation d'un Calog niveau B ICT– Vote

4. Recrutement externe d'un inspecteur de police pour le service proximité – Vote

5. Recrutement externe d'un inspecteur de police pour le service intervention – Vote

En séance publique

3. Mobilité 2022/04 – Besoins – Vote

Le Conseil de police autorise dans le cadre de la mobilité 2022/04 l'ouverture de la place de trois inspecteurs pour le service intervention, un inspecteur pour le service proximité, un inspecteur pour le service roulage/sécurisation, un Calog niveau B informaticien.

Ces emplois sont ouverts sous réserve de l'issue défavorable des mobilités 2022/02 et/ou 2022/03.

En cas de mobilité infructueuse pour les inspecteurs de police, la délibération précise que les besoins en inspecteurs peuvent être ouverts en recrutement externe (nouvelle procédure).

La liste ci-dessus ainsi que l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la zone de police, commissariat central, route de Genval, 157-159 à 1380 Lasne, dès ce vendredi 24 juin 2022 pendant 10 jours.

Le Chef de zone,



Laurence COPPIETERS
Commissaire divisionnaire

La Présidente,



Laurence ROTTHIER
Bourgmestre de Lasne